



TABLEAU DES GARANTIES SANTE

GARANTIES		PRESTATIONS ⁽¹⁾		
		Base	Option 1	Option 2
ACTES COURANTS				
Honoraires médicaux	Consultations / visites généralistes OPTAM	100 % BR	100 % BR	100 % BR
	Consultations / visites généralistes NON OPTAM	100 % BR	100 % BR	100 % BR
	Consultations / visites spécialistes OPTAM	150 % BR	175 % BR	200 % BR
	Consultations / visites spécialistes NON OPTAM	130 % BR	155 % BR	180 % BR
	Actes techniques médicaux OPTAM	100 % BR	100 % BR	100 % BR
	Actes techniques médicaux NON OPTAM	100 % BR	100 % BR	100 % BR
Imagerie médicale / radiologie OPTAM	100 % BR	100 % BR	100 % BR	
Imagerie médicale / radiologie NON OPTAM	100 % BR	100 % BR	100 % BR	
Analyses médicales en laboratoire / examens	100 % BR	100 % BR	100 % BR	
Honoraires paramédicaux (auxiliaires médicaux)	100 % BR	100 % BR	100 % BR	
Médicaments (pharmacie prescrite et prise en charge)	100 % BR	100 % BR	100 % BR	
Matériel médical	Orthopédie et autres prothèses hors dentaire et audiologie, appareillages, véhicules pour handicapés	100 % BR	100 % BR	150 % BR
Transport		100 % BR	100 % BR	100 % BR
HOSPITALISATION (médicale, chirurgicale, maternité)				
Soins et frais de séjour hospitaliers		150 % BR	250 % BR	350 % BR
Honoraires médicaux / actes chirurgicaux OPTAM/OPTAM CO		150 % BR	175 % BR	200 % BR
Honoraires médicaux / actes chirurgicaux NON OPTAM/ NON OPTAM CO		130 % BR	155 % BR	180 % BR
Forfait hospitalier journalier, forfait patient urgences		100 % FR	100 % FR	100 % FR
Chambre particulière hors ambulatoire (par jour, limite à 1 an)		1,50 % PMSS	2,50 % PMSS	3,50 % PMSS
Chambre particulière en maternité (par jour, maximum 6 jours)		2 % PMSS	3 % PMSS	4 % PMSS
Franchise sur les actes médicaux > à 120 €		100 % FR	100 % FR	100 % FR
Frais d'accompagnement (enfant - 16 ans) (par jour)		-	2 % PMSS	2 % PMSS
Allocation naissance (par enfant)		5 % PMSS	10 % PMSS	10 % PMSS

DENTAIRE ⁽²⁾

Soins et prothèses « 100 % santé » prise en charge dans la limite des HLF		100 % FR		
Prothèses au sein du PANIER TARIFS MAITRISES dans la limite des HLF	Dents du sourire (incisives, canines, prémolaires)	270 % BR	365 % BR	415 % BR
	Dents du fond	170 % BR	265 % BR	315 % BR
	Inlay-cores	125 % BR	130 % BR	160 % BR
	Inlay-Onlay	125 % BR	135 % BR	165 % BR
Prothèses au sein du PANIER TARIFS LIBRES	Dents du sourire (incisives, canines, prémolaires)	270 % BR	365 % BR	415 % BR
	Dents du fond	170 % BR	265 % BR	315 % BR
	Inlay-cores	125 % BR	130 % BR	160 % BR
	Inlay-Onlay	125 % BR	135 % BR	165 % BR
Soins hors « 100 % santé »		100 % BR		
Orthodontie remboursée par la Sécurité sociale		275 % BR	300 % BR	325 % BR
Parodontologie, orthodontie et prothèses dentaires non remboursées par la Sécurité sociale (par an)		-	300 €	600 €

AUDIOLOGIE

Équipement « 100 % santé » - classe I prise en charge dans la limite des PLV		100 % FR		
Équipement auditif hors « 100% santé » - classe II - PANIER TARIFS LIBRES (maxi 1 700 € par oreille)	Jusqu'au 20 ^e anniversaire inclus		100 % BR + 300 € /an	
	Personne au-delà de leur 20 ^e anniversaire	100 % BR + 170 € /an	100 % BR + 500 € /an	100 % BR + 850 € /an
Périodicité (équipement auditif par oreille)		1 fois tous les 4 ans par bénéficiaire		
Petits accessoires auditifs (piles...) ou forfait entretien		100 % BR	100 % BR	100 % BR

AUTRES PRESTATIONS

Cure thermique acceptée (par an) ⁽³⁾	100 % BR	100 % BR + 10 % PMSS	100 % BR + 10 % PMSS
Médecine non conventionnelle (acupuncture, ostéopathe, chiropractie, psychomotricien, diététicien, pédicure, podologue, psychologue) (par an) ⁽⁴⁾	25 € /séance (max 3 séances /an)	25 € /séance (max 4 séances /an)	25 € /séance (max 4 séances /an)
Contraception prescrite non remboursée (par an)	2,50 % PMSS	2,50 % PMSS	3,50 % PMSS

Vaccin antigrippe	100 % FR
Actes de prévention (définis aux conditions générales)	100 % BR

OPTIQUE

Équipement « 100 % santé » - classe A prise en charge dans la limite des PLV		100 % FR		
Frais d'optique autres - classe B - PANIER TARIFS LIBRES				
> Monture adulte	70 €	100 €	100 €	
> Monture enfant (- de 16 ans)	50 €	75 €	75 €	
> Verres	Voir grille optique			
Prestation adaptation de la prescription médicale de verres correcteurs après réalisation d'un examen de la réfraction, en cas de renouvellement d'une ordonnance pour les verres de Classe A et B	100 % BR dans la limite des PLV			
Autres suppléments pour verres de classe A et B	100 % BR			
Périodicité (monture et verres)	1 fois tous les 2 ans par bénéficiaire sauf en cas de changement de correction et enfant selon l'âge*			
Lentilles remboursées par la Sécurité sociale (par an)	100 % BR + 2 % PMSS	100 % BR + 3 % PMSS	100 % BR + 4 % PMSS	
Lentilles non remboursées par la Sécurité sociale y compris jetables (par an)	2 % PMSS	3 % PMSS	4 % PMSS	
Chirurgie de l'œil (par œil)	200 €	300 €	400 €	

PMSS : Plafond Mensuel de la Sécurité Sociale - BR : Base de Remboursement - BRR : Base de Remboursement Reconstituée - FR : Frais Réels - PLV : Prix Limite de Vente - HLF : Honoraire Limite de Facturation - TM : Ticket Modérateur - OPTAM/ OPTAM CO : Option Pratique Tarifaire Maîtrisée / Chirurgien et Obstétricien - PLV : Prix Limite de Vente - HLF : Honoraire Limite de Facturation.

* sauf cas de renouvellements anticipés autorisés dont évolution de la vue (changement de dioptrie de 0,25 par œil ou 0,50 pour les deux yeux), par période d'un an pour les enfants de moins de 16 ans et par période de 6 mois pour les enfants jusqu'à 6 ans en cas de mauvaise adaptation de la monture à la morphologie du visage de l'enfant entraînant une perte d'efficacité du verre correcteur.

En optique « classe B » : les frais d'adaptation et d'appairage sont pris en charge conformément aux termes des contrats responsables, à savoir à hauteur du Ticket Modérateur.

GRILLE OPTIQUE (Sécurité sociale incluse)

VERRE	Cylindre	SPH = sphère CYL = cylindre (+) S = SPH + CYL	REGIME DE BASE		OPTION 1		OPTION 2	
			Adulte et enfant de 16 ans et +	Enfant - 16 ans	Adulte et enfant de 16 ans et +	Enfant - 16 ans	Adulte et enfant de 16 ans et +	Enfant - 16 ans
UNIFOCAL	Sphérique	SPH de - 6 à + 6 (*)	48 €	38 €	68 €	54 €	83 €	67 €
		SPH < à - 6 ou > à + 6	90 €	81 €	128 €	115 €	158 €	141 €
		SPH de - 6 à 0 et CYL ≤ + 4	52 €	43 €	74 €	61 €	92 €	75 €
		SPH > 0 et S ≤ + 6	52 €	43 €	74 €	61 €	92 €	75 €
	Sphéro cylindrique	SPH > 0 et S > + 6	86 €	76 €	122 €	108 €	150 €	133 €
		SPH < - 6 et CYL ≥ + 0,25	86 €	76 €	122 €	108 €	150 €	133 €
		SPH de - 6 à 0 et CYL > + 4	95 €	86 €	135 €	122 €	166 €	150 €
		SPH de - 4 à + 4	114 €	105 €	162 €	149 €	200 €	183 €
		SPH < à - 4 ou > à + 4	124 €	114 €	176 €	162 €	216 €	200 €
		SPH de - 8 à 0 et CYL ≤ + 4	124 €	114 €	176 €	162 €	216 €	200 €
PROGRESSIF ET MULTIFOCAL	Sphérique	SPH < à - 4 ou > à + 4	124 €	114 €	176 €	162 €	216 €	200 €
		SPH de - 8 à 0 et CYL ≤ + 4	124 €	114 €	176 €	162 €	216 €	200 €
		SPH > 0 et S ≤ + 8	124 €	114 €	176 €	162 €	216 €	200 €
	Sphéro cylindrique	SPH de - 8 à 0 et CYL > + 4	133 €	124 €	189 €	176 €	233 €	216 €
		SPH > 0 et S > + 8	133 €	124 €	189 €	176 €	233 €	216 €
		SPH < - 8 et CYL ≥ + 0,25	133 €	124 €	189 €	176 €	233 €	216 €

(*) Le verre neutre est compris dans cette classe

« 100 % santé » : équipements et frais tels que définis réglementairement et visés à l'article R. 871-2 du code de la Sécurité sociale.

La proposition de couverture santé respecte les obligations réglementaires en matière de contrat responsable.

TAUX DE COTISATION COLLECTEAM AU 1^{ER} JANVIER 2023

	BASE	OPTION 1	OPTION 2
	Obligatoire	Facultatif	Facultatif
Salarié	1,25 % PMSS	1,65 % PMSS	1,90 % PMSS
Conjoint	1,35 % PMSS	1,75 % PMSS	2,00 % PMSS
Enfant « gratuité au 3 ^e enfant »	0,75 % PMSS	0,90 % PMSS	1,00 % PMSS

Les conditions proposées s'entendent sous réserve de l'absence de modifications législatives, réglementaires ou conventionnelles, qui s'imposeraient à l'assureur

⁽¹⁾ Les prestations sont exprimées en fonction de la base de remboursement et incluent le montant remboursé de la Sécurité sociale.

⁽²⁾ Pour les frais dentaires « NPC », les garanties pourront être ré-exprimées forfaitairement de manière équivalente en fonction de la CCAM dentaire entrée en vigueur.

⁽³⁾ Dans la limite des frais réels engagés et sur présentation de justificatifs.

⁽⁴⁾ Praticiens reconnus par les annuaires professionnels de santé.